

Les symboles de la République française

Consigne :

Quand ont été adoptés les symboles utilisés aujourd'hui en France ?
A quelles occasions, où sont-ils utilisés ? Quelles valeurs ces symboles
représentent-ils ?



La Marseillaise

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche, un officier français en poste à Strasbourg, Rouget de Lisle compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, chez Dietrich, le maire de la ville, le "Chant de guerre pour l'armée du Rhin". Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle.

La III^{ème} République (1879) en fait un hymne national et, en 1887, une "version officielle" est adoptée par le ministère de la guerre après avis d'une commission. Les Constitutions de 1946 et 1958 ont réaffirmé sa position d'hymne national.

Elle est aujourd'hui jouée lors des manifestations officielles. Elle célèbre la fraternité des Français, soudés par un combat commun pour la conquête de leur liberté.

Le drapeau tricolore

Emblème national de la V^{ème} République (constitutions de 1946 et 1958), le drapeau tricolore est né de la réunion, sous la Révolution française, des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics; il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.

La devise

Héritage du siècle des Lumières, la devise " Liberté, Egalité, Fraternité " est invoquée pour la première fois lors de la Révolution française. Souvent remise en cause, elle finit par s'imposer sous la III^{ème} République. Elle est inscrite dans la constitution de 1958 et fait aujourd'hui partie de notre patrimoine national. La devise est réinscrite sur le fronton des édifices publics à l'occasion de la célébration du 14 juillet 1880. On la trouve sur des objets de grande diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres.

Marianne

Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, allégorie de la Liberté et de la République, apparaissent sous la Révolution française. La République est personnifiée sous les traits d'une femme qui reprend l'idée de la "mère patrie".

L'origine de l'appellation de Marianne n'est pas connue avec certitude. Prénom très répandu au XVIII^{ème} siècle, Marie-Anne représentait le peuple. Mais les contre-révolutionnaires ont également appelé ainsi, par dérision, la République.

Symbole de liberté, le bonnet phrygien était porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome. Un bonnet de ce type coiffait aussi les marins et les galériens de la Méditerranée et aurait été repris par les révolutionnaires venus du Midi.

Aujourd'hui, Marianne a pu prendre le visage d'actrices célèbres. Son buste siège dans toutes les mairies de France. Elle figure également sur des objets de très large diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres-poste.

Le 14 juillet

Cette date est la fête nationale depuis 1880 (III^{ème} République). On commémore à la fois la prise de la Bastille le 17 juillet 1789 et la Fête de la Fédération du 17 juillet 1790. Elle comporte un caractère patriotique et militaire mais est aussi le symbole de l'union du peuple.

Vocabulaire

Une allégorie : expression d'une idée par une image.

Une devise : formule qui exprime une pensée, un mot d'ordre.

Un emblème : représentation concrète d'une idée

Un hymne : chant à la gloire d'un personnage, d'une idée ou chant patriotique adopté par un pays.